Organe officiel de l'Union des Communes vaudoises
et des associations d'employés communaux
N°55 | hiver 2015

Point COMMUNE!

Hirâosefîte de fin d'annâïe!
#patoisvaudois
UCV@UnionCommVaud

Pour la prévoyance de votre personnel

Depuis plus de 90 ans, la CIP assure les collaborateurs des communes, services et institutions d'utilité publique du canton de Vaud pour la prévoyance professionnelle.

Elle offre un plan de prévoyance attractif et une retraite à la carte.

Avec près de 16'800 assurés, une fortune de 2,4 milliards de francs et un parc immobilier abritant près de 1900 appartements, elle figure parmi les principales caisses de pensions publiques de Suisse romande.

Contactez-nous : 021 348 21 11
www.cipvd.ch

Gérée par Retraites Populaires

cip caisse intercommunale de pensions

Couverture : «Temple de nuit» sur la Place Pestalozzi à Yverdon © Yvan Gindroz

SOMMAIRE!

***Point* DE VUE!** ____ *p.4*

MO, BAMO, RMO, architecte: leur rôle dans le projet

***Point* DE MIRE!** ____ *p.6*

Aigle: un partenariat public-privé pour allier parascolaire et formation professionnelle

***Point* SANTÉ!** ____ *p. 8*

La coordination comme réponse à la pression croissante sur les services de santé

***Point* HISTOIRE!** ____ *p. 11*

A quoi bon une histoire du Canton de Vaud?

***Point* DFORMATION!** ____ *p. 12*

Pierre Busset passe le relais
Cours de finances communales 2016

***Point* DE RENCONTRE!** ____ *p. 15*

Gianni Saitta, économiste et spécialiste en finances

***Point* RH!** ____ *p. 16*

L'Association des Responsables ressources humaine des villes vaudoises

***Point* ASSOCIATIONS!**

ASCCV
Présentation ____ *p. 17*

ACPMV
AG et présentation de la nouvelle image des polices municipales ____ *p. 19*

FEDEVACO
La Côte, solidaire avec le Sud ____ *p. 22*

AVIATCO
Compte rendude la journée technique d'automne ____ *p. 24*

AVSM
65e AG à Gimel ____ *p. 26*

***Point* CONCOURS!** ____ *p. 29*

Jeu-concours 2015
Résultat N° 54

***Point* AGENDA!** ____ *p. 30*

EDITO! «Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté.» Winston Churchill

L'année et la législature touchent à leur fin, mais la vigilance reste de mise sur les multiples dossiers en cours – fiscalité, péréquation, collaborations intercommunales, aménagement du territoire, constructions et équipements scolaires, STEP – dont le dénominateur commun est financier. L'UCV poursuit réflexion et activité sur ces thèmes et remercie les élus communaux de leur engagement. Leur vision positive dépasse les difficultés rencontrées dans l'exercice de leur charge et permet de rendre possible ce qui est nécessaire pour la collectivité.

Brigitte Dind
Secrétaire générale
de l'Union des Communes Vaudoises

Par sa pensée, Winston Churchill nous révèle l'effet levier que peut avoir une vision positive de la difficulté qui suppose courage et persévérance.

Toutes qualités indispensables pour surmonter les obstacles qui jalonnent le parcours des femmes et des hommes qui s'engagent pour nos communes.

Assumer ses responsabilités publiques, c'est aussi rester proche de ses concitoyens.

Assumer ses responsabilités publiques, c'est aussi rester proche de ses concitoyens: humilité et sens du service à la communauté vont de pair avec la charge d'édile qui n'est plus guère synonyme de considération de la population.

Aujourd'hui, ces élus doivent composer avec les attentes de plus en plus exigeantes de leurs citoyens et une législation pléthorique qui rend les dossiers de plus en plus complexes.

Dégager une marge de manœuvre entre les prestations communales obligatoires, ou souhaitables, et les moyens financiers de les réaliser tient de la quadrature du cercle.

Magistrat, une tâche devenue... mission impossible? Ce serait sans compter sur la détermination et l'optimisme animant les hommes et femmes qui s'investissent dans nos communes.

En cette fin d'année et de législature, on ne remerciera jamais assez celles et ceux qui, loin de se contenter de faire au mieux, s'ingénient à transformer les difficultés en autant d'opportunités de rendre possible ce qui est nécessaire pour la collectivité. Que cette nouvelle année marquant les prémices d'une législature soit propice à vos projets! ■

IMPRESSUM!

Administration et rédaction
Secrétariat UCV ■ case postale 481 ■ 1009 Pully ■ Tél. 021 557 81 30 ■ Fax 021 557 81 31 ■ ucv@ucv.ch ■ www.ucv.ch

Impression
PCL Presses Centrales SA ■ Av. de Longemalle 9 ■ 1020 Renens 1 ■ Tél. 021 317 51 51 ■ Fax 021 320 59 50 ■ info@pcl.ch

Régie des annonces
IRL Plus SA ■ Ch. du Closel 5 ■ 1020 Renens ■ Tél. 021 525 48 73 ■ Fax 021 525 48 01 ■ publicite@irl.ch

Conception graphique et mise en page
idéesse ■ Steve Guenat ■ En Franey 8 ■ 1083 Mézières ■ Tél. 021 903 44 22 ■ sg@ideesse.ch ■ www.ideesse.ch

MO, BAMO, RMO, architecte : leur rôle dans le projet

La gestion d'un projet de construction, scolaire par exemple, relève d'un processus complexe. Comment organiser le suivi et assurer la maîtrise du projet et de ses coûts pour obtenir un résultat de qualité ?

Christiane von Roten
membre du comité
de la SIA Vaud

L'un des fondements de la réussite d'un projet de construction réside dans la confiance mutuelle entre les parties. Ce rapport de confiance n'est pas toujours issu d'une relation éprouvée car le maître de l'ouvrage public, une commune par exemple, ne connaît pas toujours l'architecte avec qui il devra collaborer. Il s'agit donc de définir au préalable et clairement la répartition des tâches et des responsabilités de chacun. S'il existe pour cela des outils (Code des obligations, norme de compréhension SIA 112 «Modèle et conduite de projet»), il convient de rappeler ici quelques pistes favorisant le succès d'un projet.

Plus un maître de l'ouvrage (MO) s'implique dans le processus, plus l'objet construit satisfera ses besoins. Or, le processus de projet est complexe et exige de la part des acteurs concernés des compétences pointues et multiples. Pour l'architecte, il s'agit de coordonner des contraintes et des besoins parfois antagonistes en vue de proposer à son client la meilleure solution. Le MO, quant à lui, doit avoir les disponibilités et les compétences nécessaires pour prendre des décisions en toute connaissance de cause. Cet investissement mutuel de la part du MO et de son mandataire est garant de la qualité d'une construction, du respect de ses délais et de ses coûts.

Souvent désemparées face à l'ampleur de la mission, les communes peuvent faire appel à des spécialistes «Bureau d'assistance au maître de l'ouvrage» (BAMO) ou «Représentant du maître de l'ouvrage» (RMO). Qui sont-ils et quels sont leur rôles ?

Dans les deux cas, il s'agit de bureaux mandatés par le MO pour l'assister dans toutes ou partie de ses tâches au fil du projet. Leur profil est similaire, s'agissant de spécialistes expérimentés dans les domaines de la construction et des marchés publics, familiarisés avec les outils de gestion des coûts, des délais et du management de projet.

Un BAMO n'assistera que partiellement le MO, agissant comme un expert compétent sur des tâches bien précises. Le cahier des charges d'un RMO sera plus large: il assistera et représentera le MO dans toutes ses tâches et tout au long du processus, agissant comme «chef de projet» du MO.

Le rôle de BAMO/RMO n'est donc pas d'assurer des prestations de l'architecte. Il s'agit d'un mandat spécifique dont le but est bien de compléter les compétences et les disponibilités du MO. Cette assistance ne libère pas le MO de ses responsabilités: dans tous les cas, le MO reste le seul à prendre les décisions et à signer les contrats.

Parfois, le MO étend les responsabilités de l'architecte pour qu'il assure la fonction de mandataire général, le soulageant ainsi de la gestion des professionnels spécialisés (l'architecte conclut alors des contrats de sous-traitance avec ces derniers).

Cette mission supplémentaire, qui relève du cahier des charges du MO, ne correspond pas forcément aux compétences de base de l'architecte. Le MO doit donc au préalable s'assurer que les architectes, chargés de la mission de mandataire général (selon la norme SIA 112) possèdent les compétences et ressources en suffisance pour assumer cette responsabilité étendue.

L'architecte sert au mieux de ses connaissances et de sa compétence les intérêts du MO pour atteindre les objectifs de celui-ci.

Rappelons enfin que l'architecte sert au mieux de ses connaissances et de sa compétence les intérêts du MO pour atteindre les objectifs de celui-ci. Il se porte garant de ses intérêts et, de ce fait, est tenu de l'informer, de le mettre en garde et de le conseiller tout au long du processus.

Aussi, l'architecte est-il votre partenaire de confiance. Et il a besoin d'un MO investi dans sa mission, ou d'un BAMO/RMO qui le représente afin de garantir un résultat à la hauteur des attentes de tous. ■

Réalisé par 2b architectes et livré en 2014, le collège de Belmont-sur-Lausanne est le résultat d'une excellente collaboration entre commune et architecte.

Photos: © Roger Frei, Zürich

Aigle: un partenariat public-privé pour allier parascolaire et formation professionnelle

Le nouveau bâtiment d'accueil pré et parascolaire d'Aigle a ouvert ses portes en août 2014. Il abrite une cantine scolaire, une crèche et une UAPE, fournissant plus de 200 places d'accueil pour les enfants de 6 mois à 16 ans. Le bilan après la première année d'exploitation est très satisfaisant.

Pascal Brunner
Fondation Chablaisienne d'Aide à l'Insertion

Ce projet inédit, tant dans sa conception que dans son mode d'exploitation, a été élaboré sur la base d'un partenariat public-privé entre la commune d'Aigle et une fondation active dans l'insertion professionnelle. Par ailleurs cette réalisation dépasse la seule problématique de l'accueil de jour, en proposant une approche novatrice de l'insertion professionnelle. Enfin, la cantine scolaire dispose d'un logiciel original de gestion intégrée, développé spécifiquement pour la restauration scolaire.

Un partenariat public-privé

L'entier du projet est fondé sur un partenariat entre les autorités communales et la Fondation Chablaisienne d'Aide à l'Insertion (FCAI), qui s'avère être très profitable pour les deux parties.

Concrètement, la Fondation est propriétaire du bâtiment, sur un droit de superficie accordé gratuitement par la commune d'Aigle. La commune s'affranchit ainsi des contraintes administratives liées à la gestion et à l'exploitation de l'immeuble. En outre, l'entier de l'amortissement du bâtiment et de ses équipements incombe au propriétaire.

L'apport financier de la commune n'en demeure pas moins conséquent, puisqu'elle a investi CHF 1'000'000.- dans le projet de la FCAI. De son côté, la Fondation a contribué pour un montant équivalent. Le financement du projet est complété par les différentes subventions liées à la création de places d'accueil de

jour et par un emprunt bancaire, cautionné par la commune.

Au final, ce partenariat permet à la commune de disposer d'infrastructures neuves et fonctionnelles pour répondre aux exigences de la Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants et à la FCAI de fournir des places d'accueil et d'insertion professionnelle à ses partenaires du monde associatif.

L'entier du projet est fondé sur un partenariat entre les autorités communales et la Fondation Chablaisienne d'Aide à l'Insertion (FCAI), qui s'avère être très profitable pour les deux parties.

Une approche novatrice de l'insertion professionnelle

Le bâtiment est loué à l'Association Pop e Poppa, qui exploite la Crèche et l'UAPE, et à deux acteurs régionaux de l'insertion professionnelle: Eco&Home, actif dans la réinsertion d'adultes en recherche d'emploi et le SeMo Chablais, qui aide les jeunes dans leur recherche d'une place de formation.

Ces deux structures gèrent conjointement «La Dent de Midi», qui produit près de 600 repas par jour et qui exploite les restaurants scolaires d'Aigle et du Sépey. Ces mandats concrets permettent aux participants de La Dent de Midi (près de 80 par année) d'œuvrer dans des conditions identiques à celles du marché du travail, tout en bénéficiant d'un encadrement professionnel, en vue de leur insertion ou de leur formation professionnelle. Les résultats sont au rendez-vous puisque près de 90% des jeunes ayant fréquenté le SeMo Chablais l'année passée ont décroché une place d'apprentissage, ce qui représente un record dans le canton!

Cuisine et service ne sont pas les seuls secteurs proposant des places de formation. En effet, un partenariat avec la crèche et l'UAPE permet aux jeunes du SeMo de découvrir les métiers de la petite enfance et d'effectuer différents mandats d'intendance et de conciergerie. Par ailleurs, les futurs employés de commerce participent activement à la gestion administrative des repas produits par La Dent de Midi.

Une gestion des repas simplifiée

Pour ce faire, La Dent de Midi s'est dotée d'un logiciel inédit, qui prend en charge tous les aspects administratifs liés à l'exploitation des cantines scolaires, de la réservation à la facturation. Une interface web (www.ladentdemidi.ch) simple et conviviale permet de consulter les menus à 15 jours et de réserver ou d'annuler directement les repas en ligne. Plus de 95% des utilisateurs passent par cette interface web plutôt que de lancer un coup de fil.

Le système intègre aussi un contrôle automatique des présences et un suivi précis des régimes alimentaires des élèves. Les parents sont même avertis automatiquement par SMS en cas d'absence non signalée de leur enfant à la cantine. L'établissement scolaire et les enseignants se retrouvent ainsi déchargés de la fastidieuse gestion des repas.

Cette solution permet enfin de soulager considérablement les services communaux puisque la facturation est directement générée par le logiciel et que La Dent de Midi se charge de l'envoi des décomptes. Enfin, le système étant compatible avec les différents logiciels comptables, il permet une gestion automatique des débiteurs.

Un projet à plusieurs facettes

Ce projet complète avantageusement le dispositif d'accueil de jour dans le Chablais, tout en améliorant l'insertion professionnelle des jeunes et des chômeurs de la région. Il propose à la population un service de qualité, tandis qu'il facilite le travail des écoles et des bourses communales. ■

La coordination comme réponse à la pression croissante sur les services de santé

A la fin des années 90, pour faire face à l'évolution démographique annoncée, le Canton de Vaud mettait en place huit réseaux de soins. Quinze ans plus tard, désormais au nombre de quatre, ces réseaux ont toujours pour mission de coordonner les situations complexes et les trajectoires des patients âgés dans le système de santé, de gérer des projets communs aux acteurs médico-sociaux et de déployer à l'échelle régionale des programmes cantonaux de santé publique. Avec quel succès et quel avenir? Tour d'horizon.

Philippe Anhorn
Directeur Réseau Santé
Région Lausanne

Les spécialistes s'accordent à dire que la pression sur notre système de santé d'ici à 2030 va se multiplier par deux, voire par trois. Dans le même temps, il est peu probable que les ressources augmentent dans la même proportion. Si nous voulons éviter le rationnement, il faut trouver des moyens d'augmenter significativement la productivité. Deux pistes permettent de l'envisager. D'une part, l'innovation qui comprend notamment les progrès – qu'il y a lieu d'accélérer – dans le domaine du dossier médical informatisé et partagé entre patients, professionnels et institutions, ainsi que l'utilisation extensive des nouvelles technologies pour maintenir l'autonomie et la qualité de vie des patients. D'autre part, la coordination qui inclut toutes les méthodes de travail et d'organisation ainsi que les formes de prise en soins permettant, elles aussi, d'améliorer l'efficacité et la fluidité du système de santé tout en tenant compte des besoins individualisés des patients. L'innovation et la coordination sont au cœur de la mission des réseaux de soins vaudois.

Naissance des réseaux vaudois

En 1998 était lancé l'appel à la constitution des réseaux de soins. 8 associations d'institutions et de professionnels

Réseaux Santé Vaud **Chiffres au 31.12.2014**

	Réseau Santé LA CÔTE	Réseau Santé NORD VAUDOIS	Réseau Santé RÉGION LAUSANNE	Réseau Santé PLATEFORME HAUT-LÉMAN
Population	155'400	145'600 +35'000	317'900	124'100 +45'000
Communes	93	133	64	28
Hôpitaux	EHC/GHOL	EHNV/HIB/CSSC	CHUV/HO/HdL	HRC/HPE
Psychiatrie (pub)	CHUV-DP/Ouest	CHUV-DP/Nord	CHUV-DP/Centre	Fondation de Nant
CTR	5	3	2	5
EMS	23	33	56	33
CMS	9	14	23	9
Demande BRIO	5'111	6'999	13'400	7'382
EPT salariés*	6	30	62	36
Dépenses 2014	3'559'330	4'777'490	9'489'878	4'934'175

+ médecins libre praticiens / *sans compter personnel sous contrat institutions partenaires

ont vu le jour, «boostées» par un Fonds d'innovation et d'appui à la constitution des réseaux (FIACRE). Par ailleurs, l'Etat les a subventionnées directement et chargées de déployer à l'échelle régionale des programmes cantonaux de santé publique: Bureaux régionaux d'information et d'orientation (BRIO), Soins palliatifs ou encore Hygiène, prévention et contrôle de l'infection (HPCI). En 2007, le Parlement vaudois inscrivait les réseaux de soins dans la loi et officialisait ainsi leur existence. La loi sur les réseaux de soins (LRS) fait obligation aux institutions subventionnées par l'Etat d'adhérer au réseau de leur région. Elle précise aussi les missions des réseaux: coordination des soins, orientation des usagers et collaboration interinstitutionnelle. Les réseaux sont aussi une instance de préavis pour le Département cantonal de la santé en matière de politique sanitaire. Dans le même temps et jusqu'en 2012, par le jeu de fusions opérées pour des raisons évidentes d'efficience et en parallèle à la réorganisation hospitalière, les réseaux sont passés progressivement du nombre de huit à quatre. En 2014, ils se dotaient d'une appellation, d'une identité visuelle et d'une présence sur internet communes (cf. carte d'identité des réseaux).

L'échelle régionale: idéale pour la coordination

Aujourd'hui les 4 réseaux sont surtout connus pour leurs infirmières de liaison et coordinatrices qui organisent les sorties d'hôpital et les séjours en EMS. Ils offrent des prestations et services similaires mais déclinés à l'échelle régionale en tenant compte de leurs spécificités géographiques, démographiques ou encore institutionnelles. L'échelle des réseaux s'avère idéale pour mettre en œuvre une politique de coordination ou d'intégration des soins qui tient compte des besoins exprimés par la population locale et des ressources offertes par les professionnels et institutions de la région.

Quels réseaux demain?

A l'avenir, en plus de ce qu'ils font déjà et selon les recommandations du rapport Vieillissement et Santé (2012), les réseaux devront rendre possible le dépistage précoce en vue de prévenir le déclin fonctionnel des personnes fragiles et déployer la gestion de cas pour améliorer leur prise en charge. Ils devront contribuer à faire évoluer le système de santé vers un modèle à même de faire face globalement à la prise en charge de patients souffrants de pathologies chroniques et multiples. Sur le terrain, ils devront proposer des services capables de venir en appui à la 1re ligne de soins (coordination avec les médecins traitants, équipes mobiles pluridisciplinaires, unités diagnostiques mobiles, etc.) Enfin, conjointement avec les services cantonaux, les communes et les organismes de prévention et de promotion de la santé, ils devront intensifier l'information à la population et aux patients, pour expliquer les transformations à venir et favoriser le bon usage des services de santé à l'échelle de leur région. ■

Quel intérêt pour les communes?

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur les réseaux le 1er janvier 2008, les communes sont membres de droit et à titre gratuit du Réseau Santé de leur région. Dans l'esprit du législateur, c'est pour que les élus communaux y fassent entendre la voix des citoyens, usagers du système de santé. Au sein des comités de chacun des quatre réseaux qui couvrent le territoire cantonal, les représentants des communes peuvent exprimer à tous les prestataires de soins de la région (médecins, hôpitaux, EMS, soins à domicile, etc.) quelles sont les attentes de la population, par exemple en matière d'information ou encore d'accessibilité (par exemple pour trouver une solution lors de la fermeture du cabinet d'un médecin de la région, ou pour assurer une offre suffisante en matière d'hébergement médico-social). Certaines de ces attentes peuvent faire l'objet de projets ou d'actions obtenant non seulement l'adhésion de toutes les parties prenantes (gage de réussite), mais aussi le soutien financier des partenaires et de l'Etat, via le budget du réseau.

Aitv SA
Au service de votre environnement
TOUS TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'HYGIENE PUBLIQUE
AITV S.A.
1003 LAUSANNE
KUNZLI FRERES S.A.
1844 VILLENEUVE 1180 ROLLE
Tél. vert pour vos commandes : 0800 107 000
www.aitv.ch info@aitv.ch
www.kunzli.ch info@kunzli.ch
Inspection TV / Essai d'étanchéité
Réhabilitation / Travaux spéciaux
Vidange / Curage / Débouchage 24h/24h
Transports de déchets spéciaux ADR / SDR

Prime
technologies

La solution informatique communale au service de plus de 2.1 millions d'habitants en Suisse

Amortissements
Habitants
RegBl
MCH2
e-CH
Budget
Planification financière
Dépouillement
Facturation
Chiens
Mutations
Registre communal
Cadastre
e-Voting
Guichet virtuel
Taxes
RH

www.primetechnologies.ch

Prime Technologies SA

Lonay
Le Noirmont

+41 21 802 44 41
info@primetechnologies.ch

PRO CONCEPT ERP Swiss made software by SolvAxis

nest digital government

A quoi bon une histoire du Canton de Vaud ?

Ces jours débarque sur les étals des libraires une nouvelle *Histoire vaudoise*, que j'ai eu le privilège de coordonner aux côtés des deux éditeurs (Frédéric Rossi pour Infolio et Antoine Rochat pour la Bibliothèque historique vaudoise), de l'historienne Corinne Chuard et du graphiste Laurent Pizzotti: 20 auteurs, 600 pages, 800 illustrations.

Olivier Meuwly
Dr en droit et ès lettres, historien, écrivain et journaliste

Un gros travail pour offrir une image la plus riche et la plus dense possible du passé de notre canton. Au terme de ce long pensum, qui aura duré près de cinq ans, une question ne peut être esquivée: que peut apporter aujourd'hui une histoire cantonale?

L'histoire suisse est complexe. Résultante de 27 histoires (celle des 26 cantons et celle de l'Etat fédéral sous toutes ses déclinaisons depuis le Moyen Age), l'histoire suisse est fascinante, par l'entrecroisement de multiples récits historiques émargeant à des sources culturelles diverses, mais aussi déprimante: comment s'approprier une vision globale d'une histoire si fragmentée? Pourtant, aucune histoire «suisse» n'est possible sans des incursions répétées dans le passé de chaque canton, de chacune des pièces de ce kaléidoscope bigarré qu'est l'Helvétie. La compréhension de la Suisse transite obligatoirement par chacune de ses composantes.

L'histoire jouit d'un statut paradoxal. Populaire, comme le montre l'intérêt que suscitent les ouvrages de vulgarisation ou les émissions radiodiffusées, elle est aussi négligée et le nombre d'heures vouées à l'enseignement de cette discipline se rétrécit comme peau de chagrin. Dans ce contexte étonnant, toute contribution ouvrant de nouvelles perspectives sur notre passé me paraît bienvenue. Notre *Histoire vaudoise* est destinée à tous les publics et, si elle n'entend pas grouper tous les Vaudois et les Vaudoises autour d'un grand récit mythifié ou fédérateur, elle souhaite montrer comment une collectivité cantonale, à travers ses spécificités, a pu, et su, se constituer comme partie d'un «tout» national, au gré des soubresauts d'une histoire qui, malgré l'absence glamour de rois ou de reines, n'en est pas mois passionnante.

Les mythes justement... Les Suisses redécouvrent que l'histoire peut être utilisée par la politique, qu'elle peut être manipulée par les différents camps qui se partagent le champ politique de notre pays. Est-ce si choquant? Je ne crois pas. L'histoire est fragile et a de tous temps été convoquée pour légitimer tel ou tel discours. Il est tout simplement regrettable que le mépris dans lequel sont tombés les Etats nationaux ait entraîné dans leur chute les histoires nationales. Car comment comprendre notre présent sans ce détour par le passé? Non pour le mythifier, mais pour en saisir les apports et les échecs.

Pour démonter les mythes que l'on veut parfois nous présenter comme des vérités révélées, il s'agit de connaître les faits, les dates et de pouvoir les mettre en relations. La démocratie est un régime fragile: connaître son passé n'est pas l'affaiblir mais au contraire fournit les instruments permettant à chacun d'en maîtriser les enjeux! Une histoire cantonale peut aussi contribuer à ce beau dessein. ■

Pierre Busset passe le relais

Lorsque j'ai débuté mon activité dans le conseil financier aux communes, une référence incontournable est très vite arrivée à mes oreilles: celle de M. Pierre Busset.

Gianni Saitta
Conseiller en finances publiques
Union des Communes Vaudoises

Une personne qui m'était alors inconnue et, pourtant, un nom qui revenait régulièrement dans les discussions: «Je téléphonerai à Busset pour lui demander», «Oui je connais bien, j'ai suivi les cours de Busset», «Je demanderai à Busset lorsqu'il viendra auditer les comptes»... Posez la question à n'importe quel-le boursier-ère vaudois-e, il-elle connaît Pierre Busset, en particulier pour ses formations sur les finances communales.

En effet, au fil des années, Pierre a développé une offre de cours répondant parfaitement aux attentes des communes, afin que les élus municipaux et les cadres des administrations publiques puissent développer leurs compétences en matière de gestion des finances publiques. La notoriété et la popularité de ces formations en est le meilleur témoignage.

Souhaitant progressivement se «retirer», afin de profiter davantage de sa retraite, Pierre a choisi de passer le flambeau à votre association de communes, l'Union des Communes Vaudoises. Son Comité et son secrétariat sont touchés par ce témoignage de confiance.

Dès 2016, l'UCV reprendra donc l'organisation des formations dans le domaine. Pour succéder à Pierre, trois formateurs différents seront nécessaires, mais pas suffisants, c'est pourquoi il dispensera encore quelques cours: une telle connaissance est rare et précieuse! Pendant plus de 20 ans, Pierre a transmis de manière passionnée et dévouée ses compétences en la matière, en faisant preuve de générosité et de disponibilité, qualités qui le caractérisent d'ailleurs tant dans ses relations professionnelles que privées.

Pierre, pour ce que tu as apporté et apportes encore aux communes vaudoises, et au nom de l'UCV, nous te remercions et te témoignons toute notre gratitude.

Je souhaite également remercier les deux formateurs qui reprendront avec moi ces cours, à savoir M. Jean-Michel Brandt, Boursier communal à Sainte-Croix, et M. Jean-Michel Chapalay, Boursier communal à Château-d'Œx. Ils sont tous deux au bénéfice d'une grande expérience dans les finances communales.

L'UCV profite de cette opportunité pour offrir de nouvelles formations avec la participation d'un cinquième intervenant, également une référence en finances publiques, M. Fabrice Weber, Chef des Finances de la Ville d'Yverdon-les-Bains, qui dispensera une formation sur le contrôle interne.

Ainsi, ce sont 12 cours différents qui sont proposés pour l'année 2016, dont vous trouverez le descriptif dans le tableau ci-dessous.

Au plaisir de vous rencontrer durant l'une de ces formations. ■

Pour de plus amples informations sur le contenu des cours, consultez directement le site internet de l'UCV (www.ucv.ch) ou prenez contact directement par courriel avec moi (gianni.saitta@ucv.ch) ou par téléphone 021 557 81 37

Cours de finances communales 2016

Cours	Titre du cours	Dates	Formateurs
1	Bouclement des comptes 2015	7 avril 2016	Pierre Busset
2	Contrôle interne	16 juin 2016	Fabrice Weber
3	Gestion des salaires	23 juin 2016	Jean-Michel Brandt
4	Préparation du budget 2017	25 août 2016	Jean-Michel Brandt
5	Compte de fonctionnement	8 septembre 2016	Jean-Michel Chapalay
6	Gestion de la dette et plafond d'endettement	13/15/16 septembre 2016*	Gianni Saitta
7	Compte des investissements	22 septembre 2016	Jean-Michel Chapalay
8	Lecture et structure du bilan	6 octobre 2016	Jean-Michel Chapalay
9	Péréquations financières	27 octobre 2016	Gianni Saitta
10	TVA dans les collectivités publiques	10 novembre 2016	Pierre Busset
11	Analyse financière	24 novembre 2016	Gianni Saitta
12	Planification financière	8 décembre 2016	Gianni Saitta

Les cours auront lieu à l'Hôtel du Léman à Jongny.

** en cas de forte participation, trois jours supplémentaires sont prévus en octobre.*

Pierre Busset passe le relai… un peu d'histoire par l'intéressé !

Je réfléchissais depuis un certain temps déjà sur le choix du meilleur moment pour mettre fin à mon activité de formation auprès des responsables des finances communales, en particulier des boursiers, tout en assurant la pérennité de celle-ci. L'arrivée prochaine de MCH2 dans les communes vaudoises me semblait être l'échéance la plus logique… jusqu'au moment où l'Union des Communes Vaudoises a annoncé l'engagement d'un conseiller en finances publiques, en la personne de Gianni Saitta. Je suis dès lors particulièrement heureux que les instances dirigeantes de l'UCV, tout d'abord par sa secrétaire générale Mme Brigitte Dind, puis par son Comité, aient tendu une oreille bienveillante à ma proposition de reprise de cette formation.

Gianni a déjà empoigné la planification des cours 2016 de manière énergique et enthousiaste. La première réunion des futurs intervenants a été l'occasion d'un brassage d'idées qui débouche sur une offre de formation plus élargie, dont profiteront toutes les personnes concernées par une bonne gestion des finances communales.

Cette transition m'a valu un petit pincement au cœur au terme de la dernière journée de cours 2015. Celui-ci a été toutefois très vite effacé par le fait de savoir qu'un nouvel élan va être donné, dont profiteront notamment les nouveaux élus de la prochaine législature.

Je ne peux pas conclure cet article sans jeter un regard par-dessus mon épaule ! C'est en 1994 que j'ai entrepris ce travail de formation. Mon activité informatique d'alors dans les communes m'avait fait constater les lacunes dans ce domaine. Aucune démarche dans ce sens n'étant envisagée à ce moment-là, j'ai mis en place un plan de formation avec l'appui du répondant des boursiers communaux, M. Edmond Rigolet. Le succès fut immédiat (plus de 200 inscriptions la première année), traduisant bien le besoin d'une telle structure. Au cours de ces vingt-deux années, la demande n'a jamais faibli, fluctuant toutefois au gré des législatures.

Vingt-deux ans : on n'est pas loin de ce qui est considéré comme la durée d'une génération ! Ainsi j'ose le dire, en toute modestie : je suis fier d'avoir contribué à la formation d'une génération de boursières et de boursiers. Bon nombre des contacts ainsi créés se sont poursuivis dans les communes, le plus souvent amicaux et toujours très gratifiants.

La remise de l'organisation des cours à l'UCV ne signifie pas que j'abandonne toutes mes activités auprès des communes. Mais je profite de cette opportunité pour remercier tous les syndics, municipaux et boursiers qui m'ont fait confiance au cours de toutes ces années. ■

Pierre Busset

ACVBC ! Départ de Pierre Busset

Jean-François Niklaus
Président de l'ACVBC

Au moment du départ à une méritée retraite de M. Pierre Busset, notre dévoué collègue et organisateur de cours de formation pour les responsables financiers vaudois, c'est avec une profonde considération que le Comité de l'Association Cantonale Vaudoise des Boursiers Communaux (ACVBC) tient à lui adresser ses plus vifs remerciements pour tout ce qu'il a entrepris et mis sur pied depuis 1994.

En effet, depuis plus de 20 ans, Pierre œuvre sans relâche pour proposer des cours complets sur divers sujets relatifs aux finances communales vaudoises, destinés avant tout aux boursiers, mais également aux municipaux ou toutes autres personnes intéressées.

De plus, il a toujours été disponible et d'un grand soutien pour de nombreux membres de l'ACVBC, notamment dans le cadre de fusions, de planifications financières ou pour apporter son aide lors de bouclements et d'élaborations de budgets.

C'est donc avec une grande émotion que nous lui adressons tous nos vœux pour une belle, longue et agréable retraite. Encore mille mercis pour ta légendaire gentillesse, ton éternelle disponibilité et ton dévouement au long de ces nombreuses années. Bon vent !

Dès 2016, les cours continueront d'être donnés sous l'égide de l'UCV par Monsieur Gianni Saitta, conseiller en finances publiques, ainsi que par quelques boursiers vaudois. ■

K01H Benne basculante sur 3 côtés

DFSK

Polyvalent compact pour exigences élevées

CHF 19'950.–*
CHF 25'050.–* 4×4

DFSK SWISS FINISH

Véhicules utilitaires intelligents pour une utilisation flexible
Petit, manœuvrable, économe et à prix abordable.
Avec Swiss Finish pour répondre aux plus hautes exigences de qualité.

Châssis-cabine
Pont d'usine
Pont entièrement en aluminium

*Prix hors 8% TVA, prix conseillé sans engagement. Modèle représenté: K01H Benne basculante sur 3 côtés, moteur essence 1,3 litre.

WWW.DOCAR.CH

Emil Frey
Votre spécialiste depuis 1924.

Emil Frey SA, Crissier
une relation à vie !

90 ANS EMIL FREY

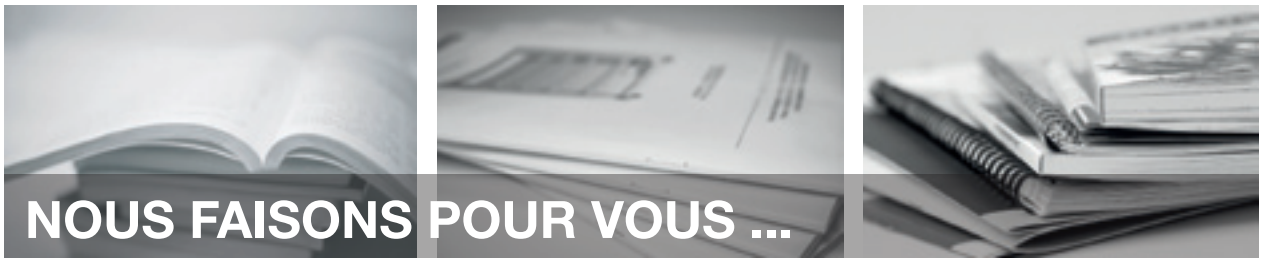

IMPRESSION NUMÉRIQUE
RELIURE INDUSTRIELLE
MISE SOUS PLIS & ENVOI

ALORS ...
CONFIEZ-NOUS VOS
RAPPORTS DE GESTION !

Les Ateliers Olbis participent à la mission de la Fondation les Oliviers en offrant des prestations de réinsertion professionnelle.

Chemin du Rionzi 61 | 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 644 37 44 | Fax 021 644 37 40
www.olbis.ch | info@olbis.ch

Ateliers Olbis

Gianni Saitta, nouveau collaborateur à l'UCV, économiste et spécialiste en finances publiques

«Portrait»

L'UCV met à disposition de l'ensemble des communes vaudoises les compétences de Monsieur Gianni Saitta, économiste, spécialiste en finances. Il répond aux questions des collectivités vaudoises depuis le 1er juin 2015 et travaille également en appui du Comité et de la Secrétaire générale notamment sur l'impact financier des dossiers négociés avec l'Etat.

Son activité dans le secteur public n'est cependant pas récente. Depuis plusieurs années, il conseille des administrations publiques, ainsi que des exécutifs communaux de Suisse romande dans leur management stratégique et leur gestion financière et opérationnelle. Il a essentiellement travaillé sur des thématiques liées aux communes (fusions, gestion de la dette, analyse et planification financières, stratégie de développement, etc.). Monsieur Saitta est ainsi au bénéfice d'une base d'expériences variées tant dans les finances publiques, que dans la gestion de projets multiniveaux, l'analyse organisationnelle ou la direction de groupes de travail.

Après avoir œuvré dans le secteur privé du conseil aux communes, puis dans le secteur public pour la mise en œuvre de la politique publique de l'enseignement obligatoire au sein de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DFJC - Etat de Vaud, notamment en collaborant avec les communes, en étudiant et évaluant les questions financières dans ce domaine), Monsieur Saitta a rejoint l'UCV afin de soutenir son comité sur l'ensemble des questions financières, notamment dans le cadre des négociations avec le Conseil d'Etat, de conseiller les communes vaudoises sur toutes les questions de gestion des finances publiques, et de conduire le projet de développement d'un programme de formations sur les finances communales.

Durant son cursus universitaire pluridisciplinaire, sa rencontre avec le Professeur Bernard Dafflon de la Chaire de Finances Publiques à l'Université de Fribourg a profondément orienté son choix de carrière professionnelle. Il lui doit sa passion pour les finances publiques et sa «vision d'économiste» sur les principes de gestion communale. Peu après avoir finalisé son master en économie politique, avec un mémoire sur la thématique de la planification des recettes fiscales communales, M. Saitta a entrepris la réalisation d'un Executive Master of Public Administration (MPA) à l'Institut de Hautes Etudes en Administration Publique (IDHEAP) qu'il a terminé cette année.

Aujourd'hui, son expérience et ses connaissances sont entièrement mises à profit des communes vaudoises. Il se tient à disposition des Municipalités et des Responsables des finances pour assurer un conseil adapté aux demandes qui lui sont adressées. Cette prestation est comprises dans la cotisation annuelle à l'UCV, elle n'engendre donc pas de coût supplémentaire, qu'il s'agisse d'une simple question ou d'une analyse financière complète. N'hésitez pas à prendre contact avec lui par courriel: gianni.saitta@ucv.ch ou par téléphone: 021 557 81 37. ■

ARRHVV ! L'Association des Responsables ressources humaines des villes vaudoises

Depuis 2001, les responsables ressources humaines des villes vaudoises de plus de dix mille habitants se réunissent deux fois par année afin d'échanger sur leurs pratiques. Constituée au départ par quatre villes, cette association informelle a vu ses participants augmenter au fil des ans et compte actuellement un peu moins d'une vingtaine de membres réguliers.

Carole Schwander
Présidente de l'ARRHVV
Responsable RH de la ville de Pully

Début 2014, les participants à ces réunions informelles ont réfléchi à créer une association semblable à celles qui existent déjà pour les autres professions actives au sein des communes. Le 27 octobre 2015, l'Association des Responsables Ressources Humaines des Villes Vaudoises a vu le jour. Les membres de cette association ont cependant assoupli la notion de ville par rapport à sa définition première, en intégrant dans leurs statuts que toute personne en charge des RH d'une commune de plus de 5'000 habitants pouvait y adhérer. Les buts de l'association sont les suivants :

- favoriser la collaboration professionnelle en assurant la coordination et l'information entre ses membres par des échanges d'expériences et de pratiques notamment ;
- développer et propager les bonnes pratiques RH ;
- contribuer au perfectionnement professionnel de ses membres en proposant des journées de formation continue ;
- se positionner comme partenaire reconnu des villes et des associations en lien avec elles en matière de RH ;
- veiller au maintien de la reconnaissance de la fonction et établir entre ses membres des liens de solidarité, de cordialité et d'amitié.

L'assemblée générale annuelle donnera lieu à une rencontre professionnelle et amicale qui permettra d'aborder, par le biais d'une conférence, une problématique RH. De plus, une journée de formation sera organisée chaque année et sera ouverte sur inscription à toutes les personnes ayant une activité partielle de responsable RH dans leur commune, quelle que soit la taille de cette dernière.

L'assemblée générale annuelle donnera lieu à une rencontre professionnelle et amicale qui permettra d'aborder, par le biais d'une conférence, une problématique RH.

La soussignée reste à disposition des responsables RH qui seraient intéressés à adhérer à l'Association pour leur fournir les renseignements qu'ils souhaitent à son sujet. D'autre part, les responsables des communes de plus petite taille qui souhaiteraient recevoir l'information annuelle sur la journée de formation peuvent envoyer un mail à la soussignée (carole.schwander@pully.ch).

Nous espérons par ce biais tisser des liens solides et pouvoir profiter des expériences de chacun sur des pratiques professionnelles qui se complexifient de jour en jour. ■

ASCCV ! Association des Secrétaires des conseils communaux vaudois

Les Secrétaires des Conseils communaux: ces femmes et ces hommes de l'ombre qui méritent d'être mis en lumière.

Christian Decrausaz
membre du comité de l'ASCCV,
Secrétaire du Conseil communal,
Echallens

L'organisation des législatifs communaux vaudois repose avant tout sur la loi sur les communes. S'il y a bien entendu lieu de différencier l'Exécutif du Législatif, un des éléments clés pour le bon fonctionnement des institutions est le Bureau du Conseil communal ou général et plus particulièrement la fonction de Secrétaire. En effet, si les Présidents changent chaque année (selon le mode de fonctionnement propre à chaque commune), le Secrétaire reste en fonction pendant une législature au moins. Généralement, ces femmes et ces hommes, qui ne ménagent ni leur temps ni leurs efforts, occupent leur fonction pendant plusieurs législatures. Certains l'ont fait pendant plus de quarante ans! Ils sont le rouage essentiel de la bonne marche du système, une courroie de transmission primordiale entre les divers acteurs de la scène politique communale (Législatif, Exécutif, Commissions permanentes et ad hoc, etc). Une collaboration permanente avec le Greffe municipal est également indispensable pour un fonctionnement adéquat et optimal des institutions.

Les diverses tâches du Secrétaire:

Les tâches du Secrétaire sont aussi nombreuses que diverses. Si la face visible concerne les séances du législatif (convocations, procès-verbaux, liste de présences, etc), la face cachée est bien garnie:

- Gestion des archives du Conseil,
- Collaboration avec le Président du Conseil et le Bureau,
- Correspondance du Bureau et du Conseil,
- Organisation des dépouillements de votations et élections,
- Assistance et renseignements aux conseillers communaux,
- Mise à jour du site internet du Conseil,
- Etc.

On ne devrait jamais mentionner de rubrique «etc.». Cependant, il y a 318 communes dans le Canton et 318 «etc.» différents.

Chacun travaille dans sa commune ou son coin comme il le veut, mais le plus souvent comme il le peut. 318 communes équivalent presque à 318 pratiques différentes.

Une association des Secrétaires des conseils communaux vaudois

Fort de ce constat, les Secrétaires des conseils communaux vaudois ont créé en 2014 leur propre association (ASCCV), un peu sur le modèle de celle des Secrétaires Municipaux (AVSM).

L'ASCCV a 4 buts principaux:

1. La collecte d'informations et la création d'une plateforme virtuelle d'échange (site internet);
2. L'organisation de rencontres, ce qui favorisera la convivialité et le réseautage et créera des synergies;
3. L'organisation de conférences et de groupes de travail sur des thématiques juridiques et institutionnelles en vue, notamment de créer et adapter un aide-mémoire et de relayer les besoins et souhaits des membres;
4. Favoriser la transmission des savoirs en bénéficiant des expériences antérieures et créer une source fiable d'information, notamment lorsqu'un nouveau Secrétaire entre en fonction.

L'ASCCV entend ne rien imposer, mais permettre à ceux qui le souhaitent d'uniformiser les pratiques entre Conseils communaux et de faciliter la tâche des Secrétaires.

L'ASCCV entend ne rien imposer, mais permettre à ceux qui le souhaitent d'uniformiser les pratiques entre Conseils communaux et de faciliter la tâche des Secrétaires.

Projets en cours:

Le principal projet en cours est la mise en place du site internet de l'association qu'il s'agira de rendre utile et attractif. Plusieurs documents pourront y être consultés, notamment des directives et conseils sur la gestion des archives, le vote des malades, des résultats de sondage. Un aide-mémoire et un glossaire seront également développés.

La prochaine assemblée générale aura lieu le jeudi 28 septembre 2016 à Bussigny.

Force de l'association:

L'ASCCV compte actuellement une quarantaine de membres. C'est avec grand plaisir qu'elle accueillerait de nouveaux adhérents. A terme, elle entend devenir un acteur connu et surtout reconnu dans le paysage institutionnel politique des communes vaudoises. ■

Pour tous renseignements:

M. Frédéric TÉTAZ, Président
021 315 21 01, frederic.tetaz@lausanne.ch

CLAUDE FAVRE S.A.
YVERDON 024 445 36 78
VALLORBE 021 843 14 24
LAUSANNE 021 653 60 60
www.claude-favre.ch
M+F•Ferblanterie•Couverture•Façades•Echafaudages
Paratonnerres•Etanchéité•Isolations•Service d'entretien

ACPMV ! Compte rendu de l'AG et présentation de la nouvelle image des polices communales

Les polices communales vaudoises : des partenaires « sur mesure » qui affichent et confirment leur capacité à s'adapter aux attentes de leur population et aux enjeux sécuritaires intégrés dans une police coordonnée (et) de proximité !

Pascal Pittet
Président de l'ACPMV
Commandant Police
Nord Vaudois

L'ancrage des polices communales dans nos cités demeure un enjeu principal dans la perspective d'une orientation qualité sécuritaire. Il apparaît dès lors essentiel que les organisations policières de nos villes, villages ou régions soient au centre des développements orientés par leurs Autorités. C'est dans ce contexte que l'Association des chefs des polices municipales vaudoises (ACPMV) poursuit une ligne solide visant à objectiver l'action de sécurité en s'inscrivant dans une volonté de communication, d'adaptation des moyens requis (prévention-dissuasion-répression) pour garantir, au possible, une prestation proactive.

L'assemblée générale de l'ACPMV, qui s'est déroulée le vendredi 20 novembre 2015 à la Tour-de-Peilz, a fait l'objet de nombreuses thématiques en lien avec l'organisation de la police coordonnée et notamment la formation. Forcément, des avis émergent de nos échanges toujours riches et passionnés, mais un constat central ressort en permanence : aujourd'hui, nous (policiers) constatons que le système d'une coopération policière telle que décrite par la loi en la matière, trouve son équilibre pour beaucoup d'aspects dans l'interaction entre celles et ceux qui font la sécurité. Ceci reste une constante bien connue mais elle demeure dans les fondements de l'efficacité.

Nombre de mesures opérationnelles visant des synergies durables ont été identifiées et mises en œuvre par des directives. Ces travaux pérennes favorisent, à terme, une garantie qualité que chaque citoyen(ne) est en droit d'attendre. En rester à ce constat serait court tant les évolutions organisationnelles de nos structures ont progressé depuis la mise en œuvre de la police coordonnée en janvier 2012 (soit par l'optimisation des compétences métiers, par nos modes techniques/tactiques, par l'intégration et le développement des vecteurs de renseignement, par une

Le comité réuni devant le nouveau stand des polices communales, Cdt Dan-Henri Weber, Cdt Ruben Melikian, Cdt Pascal Pittet, Cap Bernard Conod et Mme Marylaure Garcia.

définition appliquée de la proximité orientée résolution problèmes, etc...). Dans cette même dynamique, la formation au niveau national n'échappe pas à des questionnements, des visions et donc à de nouvelles perspectives de reconnaissances, de durées d'études qui forcément vont impacter nos modes de faire. Et comme il s'agit de rester résolument positif sur ces avancées, je suis volontiers le partisan de Pierre Dac qui disait: «vaut mieux penser le changement que changer le pansement».

Permettez-moi de faire un focus en quelques chiffres sur l'ACPMV (ou pour simplifier les polices communales):

- A ce jour, notre association représente plus de 1'000 policiers(ères) provenant des 9 organisations communales ou intercommunales vaudoises, soit Police de Lausanne, Police Riviera, Police Ouest lausannois, Police Est lausannois, Police Lavaux, Police région Morges, Police Nyon Région, Police du Chablais et Police Nord Vaudois. C'est chaque année plus de 110'000 interventions en tout genre au profit de 450'000 habitants.
- Les membres statutaires sont précisément au nombre de 110 officiers (60 en fonction et 50 aînés). En outre, nous avons accueilli 3 nouveaux officiers : M. Christophe Schmidt, Capitaine à la Police Nyon Région, et MM. Stève Botta, Premier-lieutenant, Nicolas Nobs, Lieutenant, tous deux provenant de la Police municipale de Lausanne.

Cette 267e AG avait le plaisir de saluer tout particulièrement la présence de

nos deux membres d'honneur, MM. Edmond Millioud, ancien Commandant de la Police municipale de Montreux et Georges Niquille, Capitaine retraité à l'Etat-major de la Police municipale de Lausanne.

Par ailleurs, M. Lyonel Kaufmann, Syndic de la Tour-de-Peilz, Président de la Conférence des Directeurs des polices communales vaudoises, membre du Conseil cantonal de sécurité, nous a adressé son message de bienvenue. Il a appuyé ses propos sur la nécessité de poursuivre nos travaux de coordination au bénéfice d'une chaîne sécuritaire globale permettant de consolider l'évidente densification policière dans nos régions.

Au-delà et à proprement parlé des aspects sécuritaires, nous avons abordé des sujets organisationnelles, dont notamment le recrutement demeure toujours un élément essentiel. Ainsi, les polices communales vaudoises ont reçu près de 200 dossiers de candidatures cette année pour environ 60 postes. Malheureusement, le taux d'échec des 1res sélections reste élevé avec 41%, l'élément principal d'exclusion demeurant le français.

Dans un autre domaine, cette assemblée générale a été aussi l'occasion de présenter le résultat de nos travaux visant à construire une identité fédératrice des polices communales dans le concept Police coordonnée. Une nouvelle image desdites polices a été présentée et validée. Celle-ci s'appuie sur plusieurs supports de communication, des mots clés (9 régions, 9 Corps de police, 9 Identités mais une seule appartenance: Les polices communales vaudoises). Ceci se décline aussi au travers d'un nouveau stand de présentation, un site web: **www.polcom-vd.ch**. et, enfin par une stratégie de projets, gérée par notre secrétaire générale, Mme Marylaure Garcia que nous profitions de remercier très chaleureusement pour son dévouement et son engagement. ■

Polices communales vaudoises

www.polcom-vd.ch

Le nouveau flyer destiné au recrutement.

FEDEVACO! La Côte, solidaire avec le Sud

Mies est la première commune vaudoise à consacrer le 0,7% de son budget à la solidarité internationale. La Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO) a tenu son assemblée générale d'automne dans ce beau village de Terre-Sainte.

Emmanuelle Robert
Secrétaire générale de la Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO)

Après quatre ans de collaboration avec la FEDEVACO, «on est déçu en bien», a déclaré le syndic de Mies Pierre-Alain Schmidt devant un parterre d'élues et d'élus du district et les 44 associations membres de la faîtière des associations vaudoises de développement. «L'important c'est qu'on nous rend des comptes sur les projets réalisés avec l'argent du contribuable, la commune ne verse pas dans un trou noir. Nous recevons de très bonnes informations sur les actions soutenues», précise l'élu.

Sur proposition du municipal Guy Dériaz, cheville ouvrière de ce partenariat, une commission de solidarité internationale a été créée au Conseil communal afin de mieux impliquer le législatif dans le choix des projets. L'idée séduit des représentants d'autres communes, à l'instar de la 2e vice-présidente du législatif de Gland, Charlotte Gabriel. Pour la conseillère communale myarolane Alexandra Hepp, membre de la commission, le fait d'être associés à la démarche est clairement un atout.

Dans le district, Arzier-le Muids, Begnins, Bogis-Bossey, Eysins, Gilly, Gland, Mont-sur-Rolle, Nyon et Rolle sont également des communes solidaires partenaires de la FEDEVACO. A l'origine de la démarche de Begnins, figure une réflexion autour de l'eau, richesse principale de la commune, explique le syndic Antoine Nicolas. «En raison des charges qui pèsent sur nos communes, il nous est difficile d'appliquer le principe du 0,7% comme à Mies, mais nous sommes conscients qu'il faut continuer l'effort», estime son collègue de Mont-sur-Rolle Hubert Monnard. Tous deux se félicitent de la simplicité et de la fiabilité de la collaboration avec la FEDEVACO.

Soutien aux petits paysans

Cette soirée a permis d'entendre de vive voix des nouvelles du terrain. Grâce au soutien des communes de Mies, Montreux, Ecublens, Lausanne et Vevey, quelque 25'000 petits paysans de Madagascar sont sortis du surendettement. En s'organisant en groupements et en mettant sur pied des banques du riz, avec l'appui d'Action de Carême, ces petits paysans font non seulement mieux face aux périodes de disette, mais ils peuvent également pourvoir à des dépenses scolaires ou de santé sans faire appel aux usuriers qui leur infligeaient des taux d'intérêts exorbitants de 300%.

Cette soirée a permis d'entendre de vive voix des nouvelles du terrain.

L'Assemblée générale a par ailleurs accueilli chaleureusement deux nouveaux membres, l'association Mirana, basée à Essertines-sur-Yverdon, et les Paysans solidaires, de Colombier (VD). Moment d'émotion, lorsque la coprésidente de Mirana a présenté son association qui vient en aide à des personnes sourdes à Madagascar: ses propos ont été simultanément traduits en langage des signes par une interprète. Cela permet à l'association du Gros-de-Vaud de sensibiliser au handicap de la surdité également sous nos latitudes. Quant aux Paysans solidaires, leur volonté de permettre aux Africains d'être les moteurs de leur développement et d'échanger entre gens de la terre du Nord et du Sud autour de défis communs a séduit les autres associations membres de la FEDEVACO, qui ont vivement applaudi le président François Magnollay.

Sortimo®
Equipements de véhicules
www.sortimo.ch

GERBER FRÈRES sàrl
Aménagements de véhicules utilitaires

En Budron B5 – 1052 Le Mont-sur-Lausanne – Tél. 021 653 51 52
gerberfreres@bluewin.ch – www.gerber-freres.ch

Le Syndic de Mies, Pierre-Alain Schmidt © FEDEVACO / Etienne Malapert
Le président de la FEDEVACO Pierre Zwahlen © FEDEVACO / Etienne Malapert
Présentation de l'association Mirana en langue des signes © FEDEVACO

Nuages noirs fédéraux

Les coupes prévues dans le budget fédéral destiné à la coopération au développement se sont invitées dans le débat. «Ce serait extrêmement contre-productif de tailler dans vos budgets. Un franc investi là-bas, c'est des milliers de francs économisés ici» a rappelé la députée Martine Meldem, tandis que sa collègue Amélie Cherbuin insistait sur l'importance de préserver un équilibre entre aide d'urgence et projets à long terme. Ces économies sont d'autant plus incompréhensibles, a déclaré le président de la FEDEVACO Pierre Zwahlen, que la Suisse vient de s'engager, avec l'ensemble des Etats membres de l'ONU, en faveur d'un Agenda 2030 du développement durable.

«Les solidarités envers ici et là-bas ne s'annulent pas, elles se renforcent», a plaidé le syndic de Mies. Dans sa commune, l'aide au Sud et le soutien aux initiatives locales et sociales s'inscrivent dans une même logique, a rappelé M. Schmidt. Un message reçu cinq sur cinq par le président du Conseil communal nyonnais Claude Farine: «la coopération au développement ne doit pas être un ovni ajouté au budget mais s'intégrer dans une politique de développement durable de la commune, a-t-il souligné. Mettant en perspective 30 ans de coopération internationale, M. Farine a appelé les associations à s'appuyer encore davantage sur la société civile qui a émergé au Sud ces dernières années, et à s'appuyer sur les savoir-faire existants.

Le syndic de Mies a émis un vœu: «que cette action s'inscrive dans la durée, c'est comme cela que c'est efficace.»

A l'issue de cette assemblée riche en échanges et avant de passer à une partie plus festive, le syndic de Mies a émis un vœu: «que cette action s'inscrive dans la durée, c'est comme cela que c'est efficace.» A l'approche des échéances de 2016, la FEDEVACO ne peut que souhaiter que d'autres communes aient à cœur d'assurer cette continuité. ■

AVIATCO ! Compte rendu de la journée technique d'automne

La visite de l'Office fédéral de la topographie (SWISSTOPO), à Wabern, près de Berne, fût le but principal de la journée technique d'automne de l'AVIATCO, qui a réuni 43 participants le 30 octobre dernier.

Charles Wernuss
Chef de secteur Police des construction, Echallens
Service technique intercommunal (STI)

C'est dans les proches alentours de la capitale fédérale et gratifiés d'une météo des plus favorable que l'équipe des techniciennes (eh oui, il y avait 5 dames) et techniciens vaudois ont visité ce haut lieu de la cartographie suisse.

Ce dernier se situe dans un grand bâtiment abondamment vitré, arrosant les bureaux et salles de réunion d'une belle lumière du jour, où fourmillent quelques 450 personnes employées de la confédération, dans l'un des plus importants offices du DDPS. Ils s'y afférent à récolter les données sur le terrain et réaliser toutes sortes de cartes, sous toute forme de supports, d'une qualité et d'une précision toute helvétique.

La visite débuta par une présentation générale des activités de «Swisstopo», anciennement institut topographique national, qui fut fondé, faut-il le rappeler, par le Général Henry DUFOUR en 1838, à Genève.

Celle-ci, sous forme d'un panorama permit aux visiteurs du jour de se familiariser entre autre avec le système de «Géoinformation», c'est-à-dire des données géographiques mises à disposition du public; de la «Mensuration nationale», mais aussi des données d'images, «orthophotos», en passant également par le service de vol (comprenant 2 avions à disposition des collaborateurs techniques), ou encore par un survol des différents types de cartes thématiques, ainsi que des données appelées «Mémoire du paysage».

Puis une présentation plus détaillée, permit à chacun de se familiariser avec la dernière application, mise à

disposition de tout un chacun, à savoir «Swiss Map mobile».

Puis ce sont à 3 visites thématiques, auxquelles les participants ont étés conviés, répartis en plus petits groupes: le premier s'articulant sous forme d'un atelier didactique, autour de la géologie, soit la composition du sous-sol de notre pays; la seconde donnant un aperçu du «Géoportail fédéral» puis en dernier lieu, la visite de l'imprimerie, ou sont encore à ce jour réalisées toutes les cartes vendues à travers le pays.

Ndlr: *Nous ne développerons pas d'avantage le sujet, dans ces lignes, sachant qu'il avait été abondamment traité dans le n°50 / automne 2014, où nous présentions en détails l'application de StoryMaps, intitulé «pour raconter des histoires avec des géodonnées», ou voyager à travers le temps, réalisé il y a 2 ans, pour commémorer les 175 ans de l'institut topographique national.*

La partie récréative de la journée.

C'est ensuite dans le «Kornhauskeller», un des établissements typiques et prestigieux de la capitale, que c'est poursuivi la journée, autour d'un plat bernois de saison.

Puis chacun a pu découvrir la «vieille ville de Berne», autrement, lors d'une visite guidée et commentée de ce magnifique site plein de recoins, de richesses et d'histoire, par ailleurs classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Enfin, environ la moitié des participants ont encore prolongé la soirée par une soirée fondue, suivie par le match de hockey sur glace, opposant le CP Berne au HC Davos, dans la mythique, et plus grande patinoire d'Europe, «la PostFinance Arena», . ■

Direct du producteur

Cave de la Crausaz Féchy

Bettems Frères SA. 021 808 53 54

1 carton dégustation (15 bouteilles):

5 x 70cl.	**Cave de la Crausaz Féchy, AOC La Côte**	**Fr. 39.50**
4 x 70cl.	**Rouge Cave de la Crausaz, Les Bourrons, VDP, Ass.**	**Fr. 31.60**
4 x 70 cl.	**Rosé de Pinot Noir La Crausaline, VDP**	**Fr. 35.60**
2 x 70cl.	**Grand Cru Blanc la Crausaz, Féchy, AOC La Côte**	**Fr. 24.80**
	+ Frais de livraison	**Fr. 17.00**
15 bouteilles livrées à votre domicile		**Fr. 148.50**

Je commande 1 carton de dégustation livré à mon domicile pour la somme de Fr. 148.50. (Uniquement en Suisse)

Nom/Prénom: _____

Rue: _____

NP/ Lieu: _____

Tél. _____

Signature: _____

Crausaz Fr. 7.50
+ verres Fr. -.40

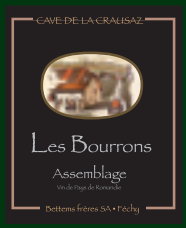

Bourrons Fr. 7.50
+ verres Fr. -.40

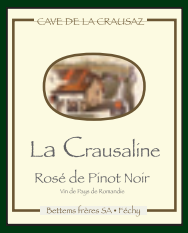

Rosé Fr. 8.50
+ verres Fr -.40

Grand Cru Fr. 12.-
+ verres Fr. -.40

Cave de la Crausaz, chemin de la Crausaz 3, 1173 Féchy

www.cavedelacrausaz.ch

AVSM! 65e assemblée générale, le 2 octobre 2015 à Gimel

Le nouveau comité, entourant Mme Claire-Lise Cruchet (avec le bouquet de fleurs).

L'accueil café-croissant et la Syndique de Gimel, Mme Sylvie Judas.

Pierre-Alain Borloz
Membre du comité de l'AVSM
Secrétaire municipal
à Forel (Lavaux)

M. Pierre-André Dupertuis, président, ouvre la 65e assemblée générale de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux à 9h30 précises, après les toujours appréciés cafés-croissants offerts par notre hôte du jour la Commune de Gimel et servis par le personnel administratif communal. L'Assemblée de ce jour compte 116 participants et invités, où l'on relève la présence de l'association sœur valaisanne, un ancien président de l'AVSM et un retraité en pleine forme, les délégués des associations vaudoises de l'AVDCH, de l'AVDAAS, de l'ASCCV (la nouvelle association des secrétaires de conseils communaux), de l'UCV, Mmes et MM les représentants du Service des Communes, le préfet du district de Nyon et la syndique des lieux, Mme la conseillère d'Etat Béatrice Métraux nous rejoignant plus tard.

C'est au préfet M. Jean-Pierre Dériaz qu'échoit l'honneur de présenter la région dans laquelle nous nous trouvons, soit le district de Morges en remplacement de sa collègue Mme Andréa Arn, retenue par des cours de perfectionnement. Le district de Morges, c'est 78'500 habitants pour 62 communes. M. Dériaz salue l'importance de la fonction des secrétaires municipaux, sans qui les syndics ne peuvent mener à bien leur fonction. Il relève aussi le rôle d'une association telle que la nôtre et se félicite de la collaboration avec le corps préfectoral, notamment dans le cadre des cours de formation mis sur pied par l'AVSM.

La syndique de Gimel, Mme Sylvie Judas nous salue et nous renvoie au site internet de la Commune pour les détails concernant Gimel; il lui est agréable de

relever qu'il y a une majorité féminine au sein de sa Municipalité et du personnel de l'administration communale, pour cette commune qui a été désignée centre local dans le cadre du Plan directeur régional. Tournée vers l'avenir, avec la création d'une place de rencontre et de convivialité, et un projet concret de 120 logements qui amènera la population de Gimel à 2'500 habitants à terme (1'900 en 2015).

Le PV de la dernière AG du 3 octobre 2014 à Villars-sur-Ollon n'a donné lieu à aucune correction ou remarque et peut être approuvé, après quoi Pierre-André Dupertuis nous livre le rapport de sa 4e année de présidence. Le comité a siégé lors de 9 séances, 3 réunions avec le SCL auxquelles participe désormais un préfet, une avec le comité des boursiers vaudois et une avec l'association valaisanne. Une séance a également eu lieu à l'UCV, qui a vu un relookage de sa revue trimestrielle *Point CommUne!*, avec l'engagement d'un nouveau graphiste, M. Steve Guenat, présent ce jour pour assurer la couverture photos de l'assemblée. Les 2 journées de formation qui donnent entière satisfaction depuis le passage au printemps (200 participants sur 2 jours) pour ne pas cumuler avec l'assemblée générale d'automne. Le renouvellement du site internet de l'AVSM est prévu pour 2016. Le président adresse ses remerciements à ses 6 collègues du comité, ainsi qu'à leurs communes respectives.

Les comptes ont été vérifiés par nos collègues de Corcelles-près-Concise et Corcelles-près-Payerne et sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée, tout comme la gestion annuelle de l'Association et le budget 2016. La finance d'entrée de fr 10.- et la cotisation annuelle de fr 60.- demeurent inchangées.

Un départ est à enregistrer au comité, celui-ci étant élu pour 2 ans. La vice-présidente Mme Claire-Lise Cruchet nous quitte après 15 ans d'activité. Elle a usé 4 présidents, tous les postes au comité sauf la caisse et la présidence. Celle qui a commencé comme secrétaire municipale à Pomy (800 habitants) va finir sa carrière à Lucens (3'100 hab. avant fusion). Elle est vivement remerciée par acclamations, cadeau et fleurs. Pour lui succéder, Claire-Lise nous présente M. Marc-André Burdet, secrétaire municipal au Chenit. Les autres membres et le président sont reconduits dans leur fonction. Les vérificateurs de comptes tournent par ordre alphabétique des communes présentes: Corcelles-près-Concise cède sa place, Corcelles-près-Payerne et Cossonay deviennent vérificateurs et Crissier suppléant.

MM. Jean-François Pahud, Corcelles près Payerne et Jean-Daniel Graz, Oron, sont les nouveaux diplômés pour 25 ans d'activité et reçoivent ainsi le traditionnel stylo de l'AVSM. A relever que notre association est composée de 320 membres actifs provenant de 295 communes sur 318, 5 membres d'honneur dont 1 encore en activité (Christian Richard!). De même, 31 retraités nous soutiennent.

En 2016, c'est la Commune d'Oron qui organisera la prochaine rencontre annuelle des secrétaires municipaux vaudois le vendredi 7 octobre, nous sommes à la recherche d'amateurs pour les années à venir et l'on peut s'inscrire

en tout temps. Après l'assemblée générale, la commune de Moudon a manifesté son intérêt.

Pas de propositions individuelles et divers dans les délais requis, mais des informations:

- le cours de formation initiale pour les petites communes n'est pas encore fixé, suite à la décision de notre collègue Christian Monod de rentrer dans le rang. Il est vivement remercié et applaudi. On lui cherche un successeur. Après l'assemblée générale toujours, notre collègue d'Yvorne Christian Richard a aussi manifesté son intérêt.
- les journées de formation à la Longeraie à Morges sont fixées au mercredi 1er juin et jeudi 9 juin 2016, aucun autre endroit ne semblant mieux convenir pour le moment.

Mme Corinne Martin, cheffe du service des communes et du logement depuis une année présente son service et ses réflexions sur l'utilité de cette plateforme de compétences. Le SCL sert-il à quelque chose, quels sont ses projets en plus de se construire en crédibilité? Les sections droits politiques, affaires juridiques, finances communales, préfectures et logement sont à disposition des communes. Corinne Martin, ancienne secrétaire municipale elle-même, se félicite de la collaboration avec l'AVSM et nous en remercie.

Mme la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux apporte les salutations et le message du Conseil d'Etat en cette période électorale, en souhaitant que le cafouillage lors du dépouillement de 2011 ne se reproduise pas cette année et en assurant que toutes les dispositions sont prises pour que cela fonctionne de manière optimum. Ne pas hésiter à faire remonter au SCL toutes questions ou remarques, les téléphones et portes de Mme Martin et d'elle-même étant ouvertes. Madame la Conseillère d'Etat remercie les secrétaires municipaux, ces «petits syndics», pour le rôle de terrain et de conseil auprès des Municipalités.

Au terme de la partie protocolaire, M. Peter Voets, membre de la direction de la CGN (Compagnie générale de navigation sur le lac Léman) nous présente un exposé sur sa compagnie intitulé: «La CGN: entre Belle-époque et modernité, les enjeux et le futur».

La séance se termine à 11h40 et nous nous retrouvons tous dans le préau de la Cantine des Fêtes aux sons d'un orchestre qui agrémente l'apéritif pris par un soleil automnal. Après une fondue gauloise gargantuesque, chacun peut s'en retourner avec un petit souvenir fromager de Gimel. Merci encore à nos collègues Lucy Thalmann, Armand Vonnez, Marlène Pasche et à leurs Autorités pour la parfaite organisation de cette 65e assemblée. ■

Accueil en musique pour l'apéritif.

Mmes Brigitte Dind et Nathalie Greiner de l'UCV, avec M. Laurent Seppey de l'ASCVR.

L'apéritif, suivis de la fondue gauloise.

M. le Préfet Jean-Pierre Dériaz

Photos: © Steve Guenat/UCV

Mme la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux et Mme Corinne Martin, cheffe du service des communes et du logement.

Concours 2015

Trouvez les Communes vaudoises où se situent ces ports!

Pour ce concours 2015, nous vous proposons 4 ports vaudois à trouver dans chacun des quatre numéros du *Point CommUne!* Au terme de l'année, la personne qui aura trouvé le plus de ports parmi les 16 proposés remportera le jeu. Celle-ci fera l'objet d'un petit reportage lors de la remise de son prix au printemps 2016.

Les ports *du Canton de Vaud*

Si vous pensez savoir les noms des Communes où se situent ces ports, envoyez un mail à nathalie.greiner@ucv.ch et indiquez: Concours *Point CommUne!* N°55, vos réponses et votre nom, prénom et votre commune. Il n'est pas obligatoire de trouver les quatre ports pour participer. **Bonne chance!** ■

Résultat du concours N° 54

Les 4 ports étaient les suivants:

1. Lausanne-Ouchy **2. Avenches**
3. Yvonand **4. Nyon**

Bravo à la personne qui a trouvé les quatre bonnes réponses, soit:

Malherbe Liliane (Bassins).

Mémento 2016

Quand			Qui	Quoi	Où
2015					
DÉCEMBRE					
lundi	21	10h15	UCV	Comité	Bussigny
2016					
JANVIER					
jeudi	21	17h00	UCV	Comité	Lausanne
FÉVRIER					
lundi	15	7h00	UCV	Comité	Bussigny
MARS					
jeudi	3	14h00	UCV	Conseil	Lucens
mercredi	8	12h00	UCV	Comité	Lausanne
AVRIL					
vendredi	1er	–	CDPMV	Assemblée générale ordinaire	–
vendredi	15	–	ACVBC	Assemblée générale ordinaire	Eclépens
vendredi	15	-	ACPMV	Assemblée générale ordinaire	–
jeudi	21	7h00	UCV	Comité	Bussigny
vendredi	29	8h30	AVDCH	Assemblée générale ordinaire	Puidoux
vendredi	29	–	AVIATCO	Assemblée générale ordinaire	Echallens
vendredi	29	–	aVDaas	Assemblée générale ordinaire	Avenches
MAI					
mercredi	11	7h00	UCV	Comité	Bussigny
jeudi	26	14h00	UCV	Conseil	Goumoëns
JUIN					
mercredi	1er	8h30	AVSM	Journée de formation	La Longeraie, Morges
vendredi	3	17h00	UCV	Comité	Lonay
samedi	**4**	**9h00**	**UCV**	**Journée des Communes vaudoises**	**Lonay**
jeudi	9	8h30	AVSM	Journée de formation	La Longeraie, Morges
mercredi	29	17h00	UCV	Comité	St-Barthélemy
AOÛT					
mardi	23	12h00	UCV	Comité	Lausanne
SEPTEMBRE					
mercredi	28	17h00	UCV	Comité	Savigny
mercredi	28	19h00	UCV	Assemblée générale extraordinaire	Savigny
OCTOBRE					
vendredi	7	9h30	AVSM	Assemblée générale ordinaire	Palézieux
NOVEMBRE					
jeudi	3	14h00	UCV	Conseil	Marchissy
vendredi	4	-	AVIATCO	Journée technique	Grandson
vendredi	25	-	ACPMV	Assemblée générale ordinaire	–

COMMUNAL.CH

Leader de l'informatique dans les administrations communales romandes avec plus de 230 communes installées, nous mettons à votre service, depuis plus de 30 ans, notre savoir-faire unique.

Quelle que soit la taille de votre commune, nous vous accompagnons dans votre démarche, de l'étude du projet jusqu'à sa réalisation.

OFISA informatique

l'informatique proche de vous

Chemin de la Rueyre 120 - 1020 Renens VD - T +41 21 321 51 11 - info@o-i.ch - www.o-i.ch

L'EAU C'EST LIAUDET PIAL

DÉBOUCHAGE, NETTOYAGE ET ENTRETIEN DE VOS CANALISATIONS

LE SERVICE HABITAT
LOCATAIRES, PROPRIÉTAIRES ET GÉRANCES

LE SERVICE COLLECTIVITÉ
ADMINISTRATIONS COMMUNALES ET CANTONALES

LE SERVICE ENTREPRISE
RESTAURANTS, COMMERCES, STATIONS-SERVICE ET INDUSTRIES

service 24/7 numéro gratuit 0800 621 621

www.liaudet-pial.ch +41 21 633 10 70 +41 21 633 10 79 info@liaudet-pial.ch

entrepreneurs!

fédération vaudoise

Vous construisez
Vous transformez
Vous rénovez

Nos membres sont à votre service

Fédération vaudoise
des entrepreneurs

www.fve.ch